

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à 19 heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Savignac-de-l'Isle, se sont réunis en mairie de Savignac-de-l'Isle, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Chantal GANTCH, Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités Territoriales, le 12 juin 2014.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : 13 conseillers

Madame Chantal GANTCH - maire ; Mesdames Véronique CHENAL, Muriel GABRIEL, Monsieur Éric BINET - adjoints au maire ; Mesdames, Messieurs, Aurélie CELLIER, Béatrice de JESSÉ LEVAS, Francine LOTTE, Ghyslaine LALANNE, Thibaut FUGIER, Laurent MEYNIER, François PURGUES, Antoine ROUGIER, Joël VERDIER - Conseillers municipaux.

Absents excusés : Monsieur AUBRY Jean et Monsieur FRON-ORTIN Éric

Secrétaire de séance : Mme Muriel GABRIEL

Ordre du jour :

- Elections sénatoriales – Désignation des délégués

Le procès-verbal de la séance précédente est validé et signé par les membres présents.

ELECTIONS SENATORIALES – DESIGNATION DES DELEGUES

Vu le code électoral et notamment son livre II, relatif à l'élection des sénateurs des départements,
Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR/INT/A/1411886C du 2 juin 2014 du Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté préfectoral du 04 juin 2014,

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé à l'ouverture du scrutin par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Messieurs BINET Éric, PURGUES François, ROUGIER Antoine, FUGIER Thibaut.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Madame GABRIEL Muriel est désignée secrétaire de séance.

Les candidatures des délégués enregistrées :

Madame le Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales.

Elle rappelle en outre que le Conseil Municipal devra élire 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Vote des délégués titulaires :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Ont obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

- Monsieur Éric BINET 13 voix
- Madame Chantal GANTCH 13 voix
- Madame véronique CHENAL 13 voix

Monsieur Éric BINET et Mesdames Chantal GANTCH et Véronique CHENAL sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Vote des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 13
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Ont obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

- Monsieur François PURGUES : 13
- Madame Béatrice DE JESSE LEVAS : 13
- Monsieur Joël VERDIER : 13

Monsieur François PURGUES, Madame Béatrice DE JESSE LEVAS et Monsieur Joël VERDIER sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.